

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 3 avril 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 V97** Vœu relatif aux animations de fêtes de fin d'année 2018 sur les Champs-Élysées.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant l'adoption le 3 juillet 2017 par le Conseil de Paris d'un vœu de l'exécutif, demandant notamment que la convention d'occupation du domaine public signée avec la SARL « Loisirs Associés » visant à l'organisation d'un marché de Noël sur le bas de l'avenue des Champs-Élysées, ne soit pas reconduite, au terme des deux premières années ;

Considérant la tenue le 20 juillet 2017 d'une réunion regroupant l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris au sujet des animations de fêtes de fin d'année sur le bas de l'Avenue des Champs-Élysées ;

Considérant que lors de cette réunion, l'exécutif parisien a annoncé qu'il n'y aurait pas d'animation de remplacement sur le bas des Champs-Élysées pour l'année 2017 ;

Considérant que la réunion suivante, prévue le 3 octobre 2017, a été annulée par l'exécutif, qui souhaitait la « reporter » ;

Considérant qu'à ce jour, aucune nouvelle date de réunion de ce groupe de travail n'a été proposée ;

Considérant la nécessité pour l'attractivité d'une ville comme Paris de proposer une offre d'animations de fêtes de fin d'année de qualité ;

Considérant que la nouvelle offre d'animations n'a pas encore été discutée par le groupe de travail, et que si aucun projet n'est décidé rapidement, le marché de Noël 2018 sur les Champs-Élysées ne pourra avoir lieu ;

Considérant que l'absence d'animations sur le bas des Champs-Élysées pour les fêtes de fin d'année 2018, un an après une absence similaire, serait un message négatif envoyé aux Parisiennes et aux Parisiens, mais aussi aux touristes ;

Considérant qu'il est donc urgent et impératif que la Ville de Paris propose des animations de substitution pour la fin d'année 2018, en attendant que soit redéfinie cette offre pour les années suivantes ;

Ainsi, sur proposition d'Eric Azière, Eric Hélard, Anne Tachene et les élus du groupe UDI-MoDem, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Qu'une nouvelle réunion du groupe de travail sur les animations des fêtes de fin d'année sur les Champs-Élysées réunissant l'ensemble des groupes du Conseil de Paris soit organisée au plus tard au début du mois d'avril 2018 ;
- Que l'objet de cette réunion soit de déterminer le contour et les modalités précises, notamment un cahier des charges, visant à l'organisation d'un marché de Noël sur le bas des Champs-Élysées en décembre 2018 ;
- Qu'une délibération mettant en place les conclusions de cette réunion, visant à l'organisation d'un Marché de Noël sur le bas de l'avenue des Champs-Élysées en décembre 2018, soit soumise si nécessaire au vote du Conseil de Paris lors de la séance des 4, 5 et 6 juin 2018 ;
- En parallèle, que ce groupe de travail se réunisse désormais à un rythme régulier afin de définir les contours des animations de fêtes de fin d'année sur le bas de l'Avenue des Champs-Élysées pour les éditions 2019 et suivantes.